

Propulsé par



# SMSTO : PLACE DE MARCHÉ



# Sommaire

## SMSTO : PLACE DE MARCHÉ



Stock Market  
**STO**

## Chapitre 1

<b>Stock Market STO</b> .....	<b>p.5</b>
1.1 Une réponse à un besoin .....	p.6
1.2 Processus d'un STO avec des NFT(s).....	p.6
1.3 Avantages pour les entreprises .....	p.7
1.3.1 Un marché tokenisé	
1.3.2 Cessions de titres	
1.3.3 Levées de fonds	
1.3.4 Des transactions simplifiées et sécurisées	
1.3.5 Des registres dynamiques	
1.3.6 Vos obligations anticipées	
1.4 Avantages pour les investisseurs.....	p.8

## Chapitre 2

<b>Le STO : les fonctionnalités</b> .....	<b>p.10</b>
2.1 Présentation.....	p.11
2.2 Quels sont les avantages fonctionnels ?.....	p.12
2.2.1 Sécurisation	
2.2.2 Gestion des droits	
2.2.3 Flexibilité	
2.2.4 Minimiser les risques	

## Chapitre 3

<b>Cadre réglementaire</b> .....	<b>p.14</b>
3.1 Le profil d'un «Token Equity» .....	p.15
3.2 Security Token Offering (STO) : un cadre réglementaire favorable en France .....	p.15
3.2.1 Déterminer les modalités d'utilisation du NFT par l'investisseur	
3.2.2 Avantage du NFT	

## Chapitre 4

<b>DIS pour AMF : Document d'Information Synthétique</b> .....	<b>p.18</b>
4.1 Contenu du Document d'Information Synthétique .....	p.19
4.2 Les étapes du processus .....	p.20
4.2.1 Identifier l'actif qui sera tokenisé	
4.2.2 Les revenus associés à chaque token	
4.2.3 Les droits associés à chaque token	
4.2.4 Pays de déroulement du STO	

## Chapitre 5

<b>Juridique</b> .....	<b>p.22</b>
5.1 Titre financier .....	p.23
5.2.1 Les offres publiques d'un montant inférieur à 1 million d'euros exemptées de Prospectus	
5.2.2 Le décret d'application	
5.2 Avertissement .....	p.23

## Chapitre 6

<b>Architecture technique</b> .....	<b>p.25</b>
6.1 La blockchain GALAKSIO.....	p.26
6.2 Le framework .....	p.26

## Chapitre 7

<b>Roadmap</b> .....	<b>p.27</b>
----------------------	-------------

Propulsé par



Entreprises, Investisseurs :

# Les clés d'une tokenisation réussie.



**SMSTO** : PLACE DE MARCHÉ  
**CHAPITRE 1**

# Stock Market STO



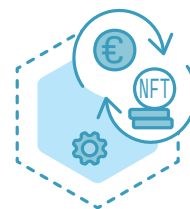
**1.1**

**Une réponse à un besoin**



**1.2**

**Processus d'un STO avec des NFT(s)**



**1.3**

**Avantages pour les entreprises**

- Un marché tokenisé
- Cessions de titres
- Levées de fonds
- Des transactions simplifiées et sécurisées
- Des registres dynamiques
- Vos obligations anticipées



**1.4**

**Avantages pour les investisseurs**

## 1.1

## Une réponse à un besoin

### Définitions

\* **NFT** :  
Token Non Fongible

\* **STO** :  
Security Token  
Offering.  
Jeton de sécurité.



Facilitez le financement en fonds propres grâce à une **démarche** et une **technologie** qui sont **novatrices**.

Les investisseurs peuvent contribuer à ces opérations de financement grâce à des **actifs numériques NFT\*** qui peuvent être ensuite conservés, utilisés ou échangés sur la blockchain.

Cette nouvelle approche apporte une solution pragmatique à la lourdeur et au manque de souplesse des solutions existantes avec pour **objectif d'aligner les intérêts d'une entreprise avec son écosystème**.

**La Technologie Financière d'aujourd'hui en monnaie fiduciaire.**

## 1.2

## Processus d'un STO avec des NFT(s)



Market Stock STO permet d'investir dans le **patrimoine industriel** ciblant principalement les **entreprises de taille moyenne** ne pouvant pas avoir accès à la bourse.

Elle vise à apporter une réponse au manque d'infrastructures pour les **entreprises privées face aux enjeux de leur croissance**.

Un **titre financier** représente toujours un certain type d'actif ayant une valeur monétaire. Cet actif peut représenter la **propriété d'une partie des actions d'une société ou d'une créance** à l'égard de celle-ci sous **forme de bon d'obligation, ou encore d'un droit de propriété**.

Le processus de « **tokenisation** » vise la matérialisation de la propriété d'une valeur mobilière par l'**émission d'un jeton** qui est ensuite enregistré sur un dispositif d'**enregistrement électronique partagé**.

**Le contexte réglementaire français actuel est très favorable aux opérations d'émission de titres financiers en monnaie fiduciaire.**

## 1.3

# Avantages pour les entreprises

### 1.3.1

#### Un marché tokenisé

Permettez une **meilleure liquidité** à vos actionnaires et favorisez l'**investissement dans votre société**. Notre marché tokenisé intégré permet de gérer les cessions de titres et de faire respecter les droits de vos actionnaires existants.

### 1.3.2

#### Cessions de titres

Procédez à une cession de titres **en quelques minutes** de façon entièrement dématérialisée. Vos registres sont actualisés instantanément sur la blockchain Galaksio.

### 1.3.3

#### Levées de fonds

Réalisez sa levée de fonds de façon sécurisée, rapide et abordable. **Simulez votre opération de financement, générez votre documentation juridique** pour vous simplifier la vie et celle de vos investisseurs.

### 1.3.4

#### Des transactions simplifiées et sécurisées

**Chaque actionnaire dispose de son compte permettant** de faciliter chaque transaction et d'en conserver facilement l'historique.

### 1.3.5

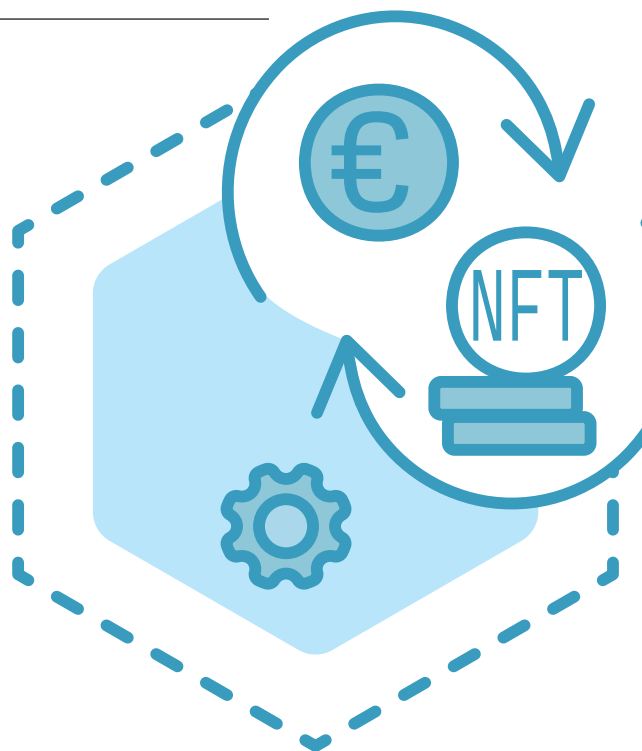
#### Des registres dynamiques

La **tenue de votre registre de mouvements de titres et de votre table de capitalisation** sont désormais actualisés en temps réel à chaque nouvelle opération sur votre capital.

### 1.3.6

#### Vos obligations anticipées

Les informations sur vos opérations et vos actionnaires sont conservées et accessibles dans une interface intuitive. **Vous êtes notifiés de tous les événements importants** à venir sur votre capital.



**Un système plus souple et plus rapide bénéficiant de la technologie sécurisée de la blockchain Galaksio.**



**GALAKSIO**

*Plus d'infos page 26.*

## 1.4

# Avantages pour les investisseurs

C'est un **marché privilégié par la plupart des investisseurs institutionnels**. En effet, quelle que soit la taille de la transaction, les **prix proposés** en OTC\* sont généralement **plus attractifs que sur un marché organisé**.

Définition

\* OTC :  
Over The Counter

## Un marché de gré à gré présente le double avantage d'être souple et de réduire les coûts des transactions

- L'entreprise peut opter pour le **bon de participation**, qui offre les mêmes droits économiques que les actions, hormis le vote. Dans sa configuration actuelle, le droit de vote à l'assemblée générale, pour une PME, complexifierait la gouvernance et serait financièrement coûteux à organiser.
- La tokenisation de tout ou partie de son capital nécessite une modification des statuts de l'entreprise, ainsi qu'un règlement de tokenisation. Les jetons (NFT) sont émis par une PME sur six mois, la publication d'un Prospectus n'est pas obligatoire, bien que recommandé.

## Les frais de transactions sont donc réduits.



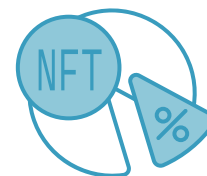
### AVERTISSEMENTS :

**S'il permet d'assouplir les conditions de réalisation des transactions, le marché de gré à gré n'est pas sans risques.**

Pour tout investissement, les investisseurs sont exposés au risque de la valeur du sous-jacent du vendeur ou de l'acheteur.

Les règles de fonctionnement des échanges :

- Sont fixées par les parties.
- Ne sont pas régies par l'intervention d'une chambre de compensation ou d'une agence de régulation.



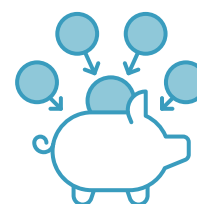
**Propriété partagée**



**Marché libre**



**Faible charge**



**Pas de prestation lourde**

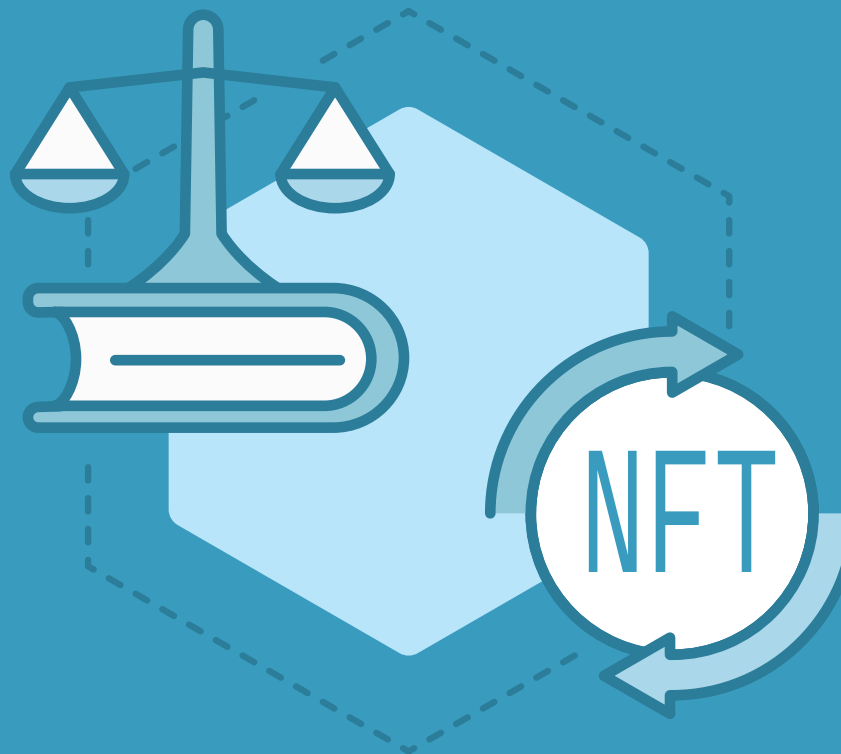


Propulsé par



Financement numérique :

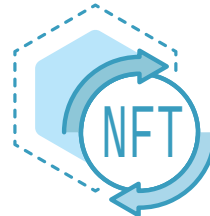
**STO :**  
**Pour les**  
**investisseurs**  
**modernes qui aiment**  
**être flexibles.**



SMSTO : PLACE DE MARCHÉ

**CHAPITRE 2**

# Le STO : les fonctionnalités

**2.1****Présentation****2.2****Quels sont les avantages fonctionnels ?**

- Sécurisation
- Gestion des droits
- Flexibilité
- Minimiser les risques

## 2.1

# Présentation

**Un STO, également connu sous le nom d'offre de jeton de sécurité, est un jeton numérique pris en charge par la technologie blockchain qui représente une participation dans un actif. Les STO permettent un financement numérique, tout en respectant les réglementations.**

Les STO **fonctionnent comme des représentations numériques d'actifs du monde réel, comme des obligations ou des actions.** Pour cette raison, les services d'offre de jetons de sécurité permettent la tokenisation des actifs pour de nombreuses entreprises.

Les STO ont été créés en tant que **jetons conformes aux lois et réglementations** applicables aux valeurs mobilières. Les jetons de sécurité sont similaires aux certificats émis pour les actions.

**Pour les actions**, les informations sur la propriété sont saisies dans un document en tant que certificat officiel de propriété.

**Pour les jetons de sécurité**, des informations similaires sont enregistrées, la différence majeure étant qu'**elles sont enregistrées sur la blockchain et représentées par un jeton.**

Les STO représentent des contrats d'investissement pour des actifs d'investissement tels que des **actions**, des **obligations** ou même des **fiducies** de placement immobilier. Les STO sont assortis d'obligations légales supplémentaires pour se conformer aux lois.

Avec une introduction en bourse, vous recevez un document communiquant la propriété de votre investissement, tandis qu'avec un STO, **vous recevez un jeton numérique enregistré sur la blockchain.**

**Les STO sont plus flexibles que les introductions en bourse et peuvent être beaucoup plus rentables en raison de frais moins élevés.**



## 2.2

# Quels sont les avantages fonctionnels ?



Sécurisation

### 2.2.1

#### Sécurisation

Les STO\*, offres de jetons sécurisés, ont été créés en réponse aux émetteurs de jetons qui ont vendu des jetons sans tenir compte des lois ou réglementations applicables.

#### Définitions

\* STO :  
Security Token  
Offering.  
Jeton de sécurité.



Gestion  
droits

### 2.2.2

#### Gestion des droits

Les STO peuvent donner aux détenteurs de jetons des **droits similaires** à ceux des actionnaires, **comme une voix dans l'entreprise ou des dividendes**.



Flexibilité

### 2.2.3

#### Flexibilité

L'utilisation d'un STO au lieu d'une introduction en bourse peut ajouter **plus de flexibilité** aux entreprises qui cherchent à offrir des actions **sans être soumises à des réglementations locales ou à des directives traditionnelles**. Les STO sont également plus faciles à mettre entre les mains des investisseurs modernes, plus faciles à liquider et généralement plus propices à l'environnement de marché libre.



Minimiser  
les risques

### 2.2.4

#### Minimiser les risques

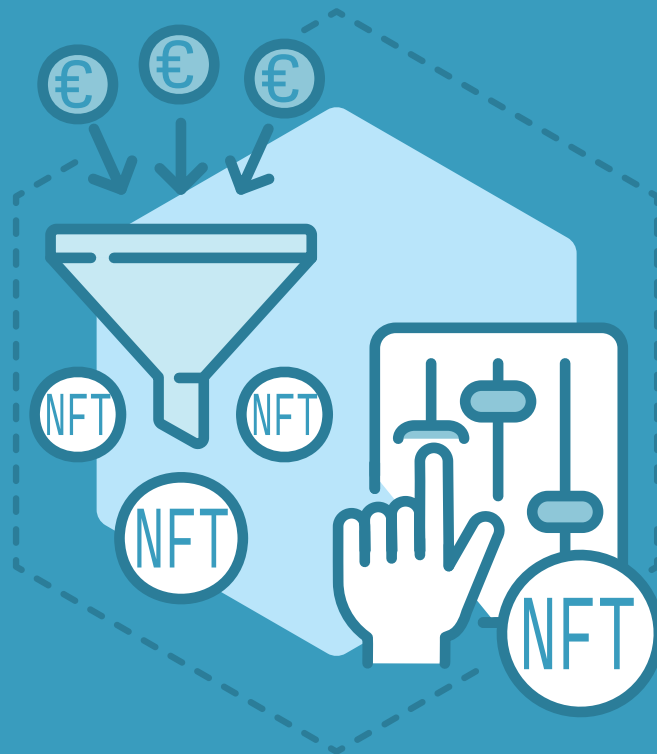
Les STO sont la prochaine étape pour les actifs numériques. Les jetons de sécurité offrant la flexibilité de la **technologie blockchain** tout en **respectant les réglementations pertinentes** et en s'appuyant sur des méthodes éprouvées pour **minimiser les risques**.

Propulsé par

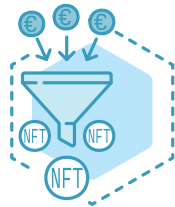
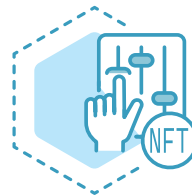


Entreprises, Investisseurs :

# Émettez des titres financiers sous forme de TOKENS.



SMSTO : PLACE DE MARCHÉ

**CHAPITRE 3****Cadre réglementaire****3.1****Le profil d'un «Token Equity»****3.2****Security Token Offering (STO) : un cadre réglementaire favorable en France**

- Déterminer les modalités d'utilisation du NFT par l'investisseur
- Avantage du NFT

### 3.1

## Le profil d'un « Token Equity »

Un jeton d'équité ou/et security représentent des actions dans une entreprise.

**Les détenteurs de jetons d'équité ont également droit aux bénéfices d'une entreprise.**

La principale différence entre une action traditionnelle et un jeton d'équité réside dans la manière dont les informations sur la propriété sont enregistrées. **Les jetons d'équité seront enregistrés sur la blockchain, tandis que les actions traditionnelles sont imprimées sur des certificats et/ou stockées dans une base de données.**

### 3.2

## Security Token Offering (STO) : un cadre réglementaire favorable en France

#### Les entreprises qui proposent des NFTs

		Qté	Valeur unitaire €	TOTAL
Entreprise A	<input checked="" type="checkbox"/>	100	80	8 000
Entreprise B	<input type="checkbox"/>	200	60	12 000
Entreprise C	<input type="checkbox"/>	150	50	7 500
Entreprise D	<input checked="" type="checkbox"/>	300	100	30 000

En savoir plus

Investir

Interface utilisateur

La « tokenisation » d'actifs financiers présente plusieurs avantages : **une meilleure liquidité, une plus grande ouverture géographique, plus de transparence et d'efficacité à travers la suppression d'intermédiaires institutionnels.** Bien qu'à ses débuts, la « tokenisation », des actifs financiers s'apprête à devenir l'une des principales sources de financement des entreprises. La France est en pole position grâce à un cadre réglementaire favorable.

**Un STO consiste en une émission de titres financiers sous forme de tokens.**

Pour rappel, **un titre financier représente toujours un certain type d'actif** ayant une valeur monétaire. Cet actif peut représenter la propriété d'une partie des actions d'une société ou d'une créance à l'égard de celle-ci sous forme d'obligation, ou encore d'un droit de propriété représenté par une action.

**Le processus de « tokenisation » vise la matérialisation de la propriété d'une valeur mobilière par l'émission d'un jeton** qui est ensuite enregistré sur un dispositif d'enregistrement électronique partagé. Concrètement, un NFT (Token Non Fongible) est un actif numérique dont la valeur est égale à l'investissement opéré. Il octroie à son utilisateur la possibilité de souscrire des actions de la société.

#### La gestion de mes investissements

Investisseur 1				
		Qté	Valeur unitaire €	TOTAL
Entreprise A		30	80	2 400
Entreprise D		40	100	4 000

Interface utilisateur

---

### 3.2.1

#### Déterminer les modalités d'utilisation du NFT par l'investisseur

Comme son nom l'indique, le NFT nécessite la négociation d'un accord d'investissement qui devra déterminer :

- Le **montant de l'investissement réalisé**.
- La **durée d'exercice** du NFT.
- Le cas échéant, **la valorisation floor et/ou cap**.
- **Cessibilité du NFT**, permettant à l'investisseur NFT de le céder à un tiers qui pourra alors l'exercer.

### 3.2.2

#### Avantages du NFT

Le NFT est un instrument juridique flexible et un véritable outil de simplification. Cela permet à l'entreprise de renforcer ses fonds propres rapidement en évitant la dilution immédiate des actions. Par ailleurs, l'absence de valorisation n'implique de fait pas d'audit par un commissaire aux comptes, ni l'ensemble de négociations ayant trait à la méthode de valorisation à adopter.

**La société obtient un financement en fonds propres rapide directement sur son compte, en créant de nouvelles actions.**



Propulsé par



Investisseurs :

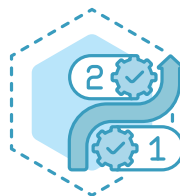
# Appréhender le bon déroulement d'une opération de STO.



SMSTO : PLACE DE MARCHÉ

**CHAPITRE 4**

# Document DIS pour AMF : Document d'Information Synthétique

**4.1****Contenu du  
Document  
d'Information  
Synthétique****4.2****Les étapes du  
processus**

- Identifier l'actif qui sera tokenisé
- Les revenus associés à chaque token
- Les droits associés à chaque token
- Pays de déroulement du STO

## 4.1

# Contenu du Document d'Information Synthétique

Le Document d'Information Synthétique doit notamment comporter :

### Description de l'activité et du projet

Une **description de l'activité** et du projet de l'émetteur, accompagnée notamment des **derniers comptes existants**, des **éléments prévisionnels** sur l'activité ainsi que d'un **organigramme** de l'équipe dirigeante et de l'actionnariat.

### Niveau de participation des dirigeants

Une **information sur le niveau de participation** auquel les dirigeants de l'émetteur se sont eux-mêmes engagés dans le cadre de l'offre proposée.

### Une information exhaustive sur tous les droits

Droits de vote, droits financiers et droits à l'information attachés aux titres offerts.

### Organisation de la liquidité de titres

Une **description des dispositions** figurant dans les statuts ou au sein d'un pacte, et organisant la liquidité des titres ou la mention explicite de l'absence de telles dispositions.

### Mode de matérialisation de la propriété

Les **conditions** dans lesquelles les copies des inscriptions aux comptes individuels des investisseurs dans les livres de l'émetteur, matérialisant la propriété de leur investissement, seront délivrées.

### Description des risques de l'activité

Une description des risques **spécifiques à l'activité et au projet de l'émetteur**.

### Communication à l'AMF

Ce **DIS**, ainsi que les communications à caractère promotionnel se rapportant à l'offre,

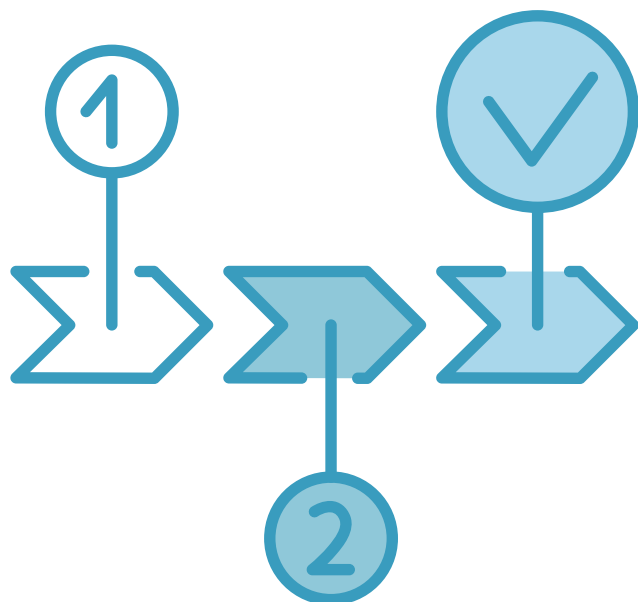
quels que soient leur forme ou leur mode de communication, sont transmis à l'AMF. Il est à noter que, de tels documents n'étant pas soumis à un visa de l'AMF comme le serait un prospectus, **l'émetteur ne peut pas faire publiquement état d'une quelconque revue ou vérification par l'AMF**.

Par ailleurs, en ce qui concerne les communications à caractère promotionnel, l'AMF peut exiger que celles-ci comportent un avertissement sur certaines caractéristiques exceptionnelles présentées par l'émetteur.



## 4.2

# Les étapes du processus



Plusieurs grandes étapes permettent d'appréhender le bon déroulement d'une opération de STO.

### 4.2.1

#### Identifier l'actif qui sera tokenisé

Un STO consiste en une émission de titres financiers **sous forme de tokens enregistrés sur une blockchain** de sorte que l'ensemble des titres financiers peuvent être objets d'une telle opération à savoir les titres de capital, les titres de créances et les titres des organismes de placement collectif.

En partant de l'actif soumis à tokenisation, consistant en l'actif sous-jacent à chaque token, la valeur de chaque token émis pourra ensuite être déterminée.

### 4.2.2

#### Les revenus associés à chaque token

Les investisseurs n'investiront que s'ils pensent que l'actif sous-jacent gagnera de la valeur et/ou générera des revenus. L'émetteur doit donc expliquer dans sa documentation sous quelle forme les revenus engendrés par les actifs sous-jacents seront générés et ensuite distribués, notamment à quelle fréquence.

### 4.2.3

#### Les droits associés à chaque token :

Si les jetons représentent des actions, tous les droits associés aux actions sont associés aux jetons. Des droits supplémentaires peuvent être accordés aux détenteurs de jetons ainsi que des droits à l'information. Tous ces droits doivent être détaillés dans la documentation juridique de l'offre.

Certains de ces droits peuvent être exprimés directement sur la blockchain si l'émetteur utilise un système d'identification approprié pour les investisseurs, le vote peut par exemple être effectué sur la blockchain.

### 4.2.4

#### Pays de déroulement du STO

La France.

Propulsé par



Contexte réglementaire :

# Le jeton numérique en toute transparence.



SMSTO : PLACE DE MARCHÉ  
**CHAPITRE 5****Juridique****5.1****Titre financier**

- Les offres publiques d'un montant inférieur à 1 million d'euros exemptées de Prospectus
- Le décret d'application

**5.2****Avertissement**

## 5.1

# Titre financier

Un titre financier représente toujours un certain type d'actif ayant une valeur monétaire. Cet actif peut représenter la propriété d'une partie des actions d'une société ou d'une créance à l'égard de celle-ci sous forme d'obligation, ou encore d'un droit de propriété représenté par une option.

### Définition

\* DEEP : Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé

**Le processus de « tokenisation » vise la matérialisation de la propriété d'une valeur mobilière par l'émission d'un jeton qui est ensuite enregistré sur un dispositif d'enregistrement électronique partagé.**

**Le contexte réglementaire français actuel est très favorable** aux opérations d'émission de titres financiers suite à deux réformes concomitantes.

### 5.1.1

#### Les offres publiques d'un montant inférieur à 1 million d'euros exemptées de Prospectus

Depuis le mois de juillet 2018, l'**article 211-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF)** a été modifié et dispose désormais que l'offre de titres financiers dont le montant total dans l'Union européenne est inférieur à 1 million d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant en devises, ne constitue pas une offre au public soumise à prospectus visé par l'AMF.

Le montant total de cette offre est calculé sur une période de douze mois suivant la date de la première offre.

Pour ces offres ouvertes au public d'un montant inférieur à 1 million d'euros, l'émetteur bénéficie d'une procédure simplifiée et peut se limiter à transmettre aux investisseurs, préalablement à toute souscription, un document d'information synthétique (« DIS ») en application de l'**article 212-44 du RGAMF**.

## 5.2

# Avertissement

### 5.1.2

#### Le décret d'application du 24 décembre 2018 de l'ordonnance blockchain du 8 décembre 2017

**Ces textes permettent l'utilisation d'un dispositif blockchain** pour la représentation et la transmission de titres financiers.

Il est désormais possible d'inscrire des valeurs mobilières émises en territoire français et non admises aux opérations d'un dépositaire central, dans un dispositif d'enregistrement électronique partagé (DEEP\* ou blockchain). **Une telle inscription tient lieu d'inscription en compte en application de l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier.**

Dans ce cadre, le **DEEP** doit présenter des garanties, notamment en matière d'authentification, au moins équivalentes à celles présentées par une inscription en compte.

**Ainsi, le DEEP doit être conçu et mis en œuvre de façon à garantir l'enregistrement et l'intégrité des inscriptions et à permettre, directement ou indirectement, d'identifier les propriétaires des titres, la nature et le nombre de titres détenus.**



Le présent document à caractère d'information ne constitue ni un conseil, ni une recommandation. **Le risque de perte en capital est inhérent à chaque entreprise. Les revenus ne sont pas garantis.**

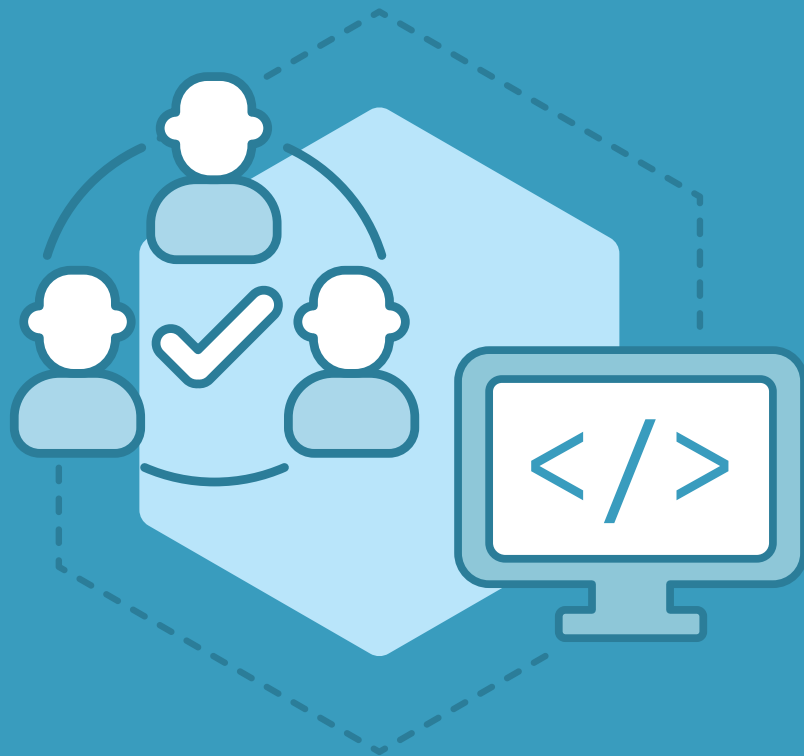
Les modalités de souscription, les conditions d'éligibilité ainsi que les risques sont détaillés dans la documentation juridique disponible sur le site internet : [www.smsto.site](http://www.smsto.site)

Propulsé par



Blockchain

# Une chaîne de confiance pour vos jetons numériques.





**SMSTO** : PLACE DE MARCHÉ

## CHAPITRE 6

# Architecture technique



**6.1**

**La blockchain  
GALAKSIO**



**6.2**

**Le Framework**

## 6.1

# La blockchain GALAKSIO



## Cette application sera intégrée comme Node de la blockchain GALAKSIO.

La blockchain Galaksio, déployée sur la base du framework EasySpuro. Elle permet d'effectuer des transactions numériques sécurisées, transparentes et traçables.

- Un **registre partagé** par tous
- Ses **propres Nodes** (serveur privé)
- Son protocole **faible consommation d'énergie**.
- Ses **codes sources** (pas une copie d'une blockchain existante).
- Sa **technologie** (architecture et langage) et API.
- Sa **gestion des tokens** (NFT).
- Ces **structures d'archivage**.

## 6.2

# Le framework



## Les applications seront développées sur la base de la technologie et de la Framework EasySpuro qui est opérationnelle depuis 2016.

Les architectures blockchains déployées sur la base de ce Framework ont fait leurs preuves depuis plus de quatre ans.

- **Sécurité**
- **Scalabilité**
- **Simplicité d'installation**

**SMSTO** : PLACE DE MARCHÉ  
**CHAPITRE 7**

# Roadmap

**Sept.  
2022**

Ouverture de la  
place de marché

Première opération  
privée de tokenisation

**Mars  
2023**

**Oct.  
2023**

Ouverture de la plateforme  
pour les opérations privées

Ouverture d'opérations  
publiques de tokenisation

**Juin  
2024**

**SMSTO :**  
PLACE DU  
MARCHÉ



Stock Market  
**STO**

---

Propulsé par



Contact :

45 rue Pierre Semard - 10300 Ste Savine - Tél. : 06 08 82 67 53  
[www.spuro.eu](http://www.spuro.eu)